



Moisissures sur les murs/

Par **no29**, le **23/01/2013** à **15:46**

Bonjour,rnrnJe loue un appartement depuis le mois de juillet et je m'apprête à le quitter...rnrnDepuis la venue des mois froid (et humides, bretagne oblige) j'ai vu apparaitre à énormément d'endroits, des taches de moisissures et aujourd'hui de la moisissure comme celle que l'on trouve dans les vieux pots de confiture !! mon armoire en bois contre le mur y a eu droit aussi.rnrnCela fait quelques mois que j'en ai parlé au propriétaire (d'assez mauvaise foi) il m'a installé de ridicules aérations au niveau des fenetres (aucune aération avant cela, ni meme dans la salle de bain) et ma fourni un petit pot de peinture anti moisissures pour que je peingne moi meme.rnrnLe batiment est assez vieux meme si l'appart a été refait à "neuf" avant mon arrivée (fibre sur les murs pour cacher les anciens, bac de douche neuf mais qui fuie toujours meme apres 7 mois)rnrnQue faire ? à qui en parler sans perdre d'argent, le propriétaire a t-il le droit de ne pas me rendre la caution à cause des traces de moisissures ?
merci